



Utiliser correctement les produits de protection des plantes :

les agriculteurs livrent leurs conseils ! L'agriculteur Jean-Pierre

Phytofar, l'Association belge de l'industrie des produits de protection des plantes, a pris l'initiative ces dernières semaines de rendre visite à plusieurs agriculteurs pour examiner de plus près comment ils utilisent les produits de protection des plantes. C'est ainsi que Phytofar s'est rendue récemment sur la grande exploitation de cultures (betteraves, chicorée, pommes de terre, céréales) de la famille Van Puymbrouck à Tourinnes-Saint-Lambert. Nous avons été agréablement surpris au cours de notre discussion par le nombre de mesures appliquées pour rendre plus durable l'utilisation de PPP. Jean-Pierre est un pionnier dans le domaine et il a investi dans un but précis : éviter que des produits de protection des plantes ne se retrouvent ailleurs que sur ses champs !

On retrouve en effet encore trop souvent des produits dans les eaux de surface, à tel point que certains finissent par en perdre leur agréation. « Il n'est plus toujours évident d'établir un schéma de pulvérisation adapté et efficace avec les produits dont nous disposons encore. C'est surtout l'élimination des adventices qui pose problème », explique Jean-Pierre.

L'eau est une matière première et doit donc être protégée. Jean-Pierre est conscient que les pollutions ponctuelles constituent la principale source de pollution des eaux de surface. Il a donc investi dans une aire de remplissage et de rinçage spécialement aménagée. Les eaux de rinçage et résiduelles y sont récupérées dans une cuve tampon. Même si vous rincez votre pulvérisateur au champ, une telle installation sur l'exploitation reste utile pour pouvoir nettoyer correctement votre pulvérisateur et récupérer les effluents phytosanitaires. Les effluents sont ensuite traités dans un système totalement clos à l'aide d'un phytobac. Concrètement, les micro-organismes contenus dans le substrat qui se trouve dans le bac se chargent de dégrader les restes de produits. L'eau s'évapore ensuite sous l'action du soleil et du vent. De cette façon, les eaux résiduelles sont épurées de manière biologique et aucun produit n'est rejeté dans l'environnement.

Jean-Pierre utilise des buses anti-dérive depuis plusieurs années déjà. Récemment il a décidé d'acquérir un nouveau

pulvérisateur autonome qui lui permet d'atteindre une réduction de la dérive de l'ordre de 90 % ! « C'est très important en ce qui concerne l'utilisation d'herbicides racinaires pour la culture des pommes de terre, car la plupart des produits imposent d'utiliser des buses anti-dérive si vous voulez limiter le plus possible la zone tampon située à côté d'un ruisseau. Autre avantage, vous réduisez également la dérive vers les parcelles voisines. »

Le pulvérisateur de Jean-Pierre a aussi un système de recirculation continue, qui permet également de mieux rincer et nettoyer la cuve entre les pulvérisations.

Aussi, l'agriculteur estime que ce système figure parmi ceux qui devraient être imposés sur tout nouveau pulvérisateur.

Les conseils de Jean-Pierre :

- Investissez dans un pulvérisateur efficace.
- Installez un système de traitement des effluents phytosanitaires.
- Inscrivez-vous sur www.Fyteauscan.be pour déceler les points critiques sur votre exploitation et y remédier.



BluePoint Building

Boulevard A. Reyers 80 - B-1030 Bruxelles - www.phytofar.be



Phytofar